



Appel à contributions – Jusletter IT

Série : « Intelligence artificielle (IA) et IA générative (GenAI) en droit »

<https://jusletter-it.weblaw.ch>

L'IA en droit – Là où la tradition rencontre l'innovation, et où le droit rencontre la technologie

Jusletter IT, la revue en ligne de référence à l'intersection du droit et des technologies, invite chercheuses, chercheurs, praticiennes, praticiens et décideuses, décideurs à soumettre des contributions pour sa nouvelle série thématique : « **L'intelligence artificielle (IA) et l'intelligence artificielle générative (GenAI) en droit** ».

Depuis sa création en 2009, Jusletter IT s'impose comme une publication pionnière – citable, internationale, multilingue et interdisciplinaire. Au fil des ans, elle a constitué un fonds documentaire unique en matière d'informatique juridique et de LegalTech : outre les articles de la revue, il comprend des ouvrages, des volumes commémoratifs ainsi que l'ensemble des actes du symposium IRIS depuis l'an 2000. Jusletter IT retrace ainsi l'évolution du droit numérique sur plus d'un quart de siècle.

ONLINE



MULTILINGUAL



Avec cette nouvelle série, nous tissons un lien entre tradition et avenir : nous poursuivons une réflexion scientifique exigeante tout en ouvrant un espace à des perspectives pratiques et innovantes.

Pourquoi contribuer

Publier dans Jusletter IT signifie bien plus qu'ajouter un article à une bibliographie : c'est gagner en visibilité, en réseau professionnel et en impact durable.

Grâce à des cycles de publication courts et des procédures numériques efficaces, vos contributions paraissent rapidement – un atout essentiel dans un domaine en constante évolution. Notre format multimédia permet à votre travail d'atteindre un public varié : non seulement sous forme d'articles scientifiques, mais aussi à travers des podcasts et vidéos, rendant le savoir accessible sous plusieurs formes.

Avec plusieurs milliers d'abonné·e·s, parmi lesquels des cabinets d'avocats, tribunaux, universités et services juridiques publics et privés, Jusletter IT touche une audience large, spécialisée et hautement pertinente.

CROSS-JURISDICTIONAL



CITABLE AND CONSISTENT



Outre la publication sur notre site, votre article bénéficie d'une promotion ciblée via Jusletter, notre lettre d'information électronique largement diffusée – garantissant à votre travail la visibilité qu'il mérite.

Jusletter IT est citable et reconnue : la revue est régulièrement citée dans la doctrine et la jurisprudence, et bénéficie d'un excellent référencement sur les plateformes juridiques et moteurs de recherche.

En tant qu'auteur·rice, vous rejoignez une communauté internationale et interdisciplinaire. Vous pourrez être invité·e à intervenir comme conférencier·ère lors de séminaires Brownbag, webinaires ou formations continues, et faire valoir votre expertise auprès d'un public averti. Chaque auteur·rice dispose également d'une page personnelle, présentant ses domaines de spécialisation et renforçant sa visibilité professionnelle.

De plus, les contributeurs bénéficient d'un accès gratuit de deux ans à l'intégralité des archives de Jusletter IT – un réseau de connaissances unique couvrant plus de 25 ans de recherche et de pratique dans le domaine du droit et des technologies.

INTERNATIONAL



Dans une perspective d'avenir, Jusletter IT sera prochainement intégrée à la principale plateforme européenne du droit et des technologies, un carrefour central réunissant publications, offres d'emploi, événements, profils d'experts, jurisprudence thématique et ressources spécialisées. Participez à cette évolution et devenez

acteur·rice du changement juridique numérique.

Nous vous accompagnons également dans le processus de publication grâce à LawDocs, notre nouveau service dédié à la préparation et à la diffusion de textes juridiques (module Publisher de LawDocs).

En résumé : publier dans Jusletter IT signifie rejoindre une communauté dynamique, interdisciplinaire et visionnaire – là où le droit rencontre la technologie.

Jusletter IT
Revue de l'informatique et du droit

**Appel à contributions pour la série d'articles
« Intelligence artificielle (AI) et
IA générative (GenAI) dans le droit »**

Contributions issues de la recherche et de la pratique,
selon diverses perspectives : administration, justice,
services juridiques, avocats et universités.

International. Multilingue. Interdisciplinaire.

www.weblaw.ch | kummer@weblaw.ch

Thématique : « Intelligence artificielle (IA) et IA générative (GenAI) en droit »

L'intelligence artificielle transforme la pratique juridique dans tous les domaines – de la justice et de l'administration à l'entreprise, aux cabinets d'avocats et aux universités. Les opportunités d'efficacité et d'innovation s'accompagnent de défis juridiques, éthiques et organisationnels considérables.

Nous invitons la communauté académique et professionnelle à proposer des contributions qui analysent l'impact de l'IA et de la GenAI sur le droit et son application.

Thèmes et pistes de réflexion

Les domaines suivants visent à inspirer et orienter les propositions de contributions — il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

Toute forme d'apport est bienvenue, qu'elle soit analytique, pratique ou conceptuelle.

1. Justice et tribunaux

- Quelles fonctions ou procédures judiciaires se prêtent à l'usage de l'IA ou de la GenAI ?
- Le recours à des systèmes d'aide à la décision est-il souhaitable, ou menace-t-il l'indépendance du pouvoir judiciaire ?
- Comment l'IA peut-elle assister la recherche, la rédaction de jugements, l'anonymisation ou la transcription ?
- Quelles solutions logicielles existent déjà ? Quelles sont les limites techniques, éthiques ou juridiques ?

2. Administration et secteur public

- L'IA peut-elle aider à traiter des volumes croissants de dossiers et des procédures de plus en plus complexes ?
- Quelles conditions juridiques et organisationnelles doivent être respectées pour concilier automatisation et principes de l'État de droit (légalité, transparence, droit de recours) ?
- Jusqu'où l'automatisation peut-elle aller sans compromettre la décision humaine ?
- Quelles expériences ont été menées, notamment dans la fiscalité, la sécurité sociale ou la migration ?
- Comment prévenir les biais algorithmiques ? Quelle place pour les chatbots dans la communication avec les citoyen·ne·s ?
- Etc.

3. Services juridiques internes

- Comment la GenAI est-elle utilisée dans la conformité, la révision de contrats ou les due diligences ?
- Quels bénéfices en matière d'efficacité et de réduction des coûts ?
- Comment garantir confidentialité, protection des données et qualité des résultats ?
- Qui assume la responsabilité en cas d'erreur d'un système d'IA ?
- Comment évolue le rôle du juriste d'entreprise vers une fonction plus analytique, stratégique ?
- Etc.

4. Cabinets d'avocats et notariats

- Quelles applications concrètes de la GenAI existent déjà (automatisation contractuelle, préparation de dossiers, communication client, recherche, rédaction d'actes) ?
- Quel impact sur le secret professionnel, le devoir de diligence et la responsabilité ?

- Comment les modèles économiques des cabinets évoluent-ils ? La « billable hour » est-elle en déclin ?
- Quelles adaptations réglementaires ou déontologiques sont nécessaires ?
- Comment l'IA transforme-t-elle la relation de confiance entre avocat et client ?
- Etc.

5. Universités, formation et recherche

- Comment intégrer la GenAI dans la formation juridique sans affaiblir les compétences fondamentales ?
- Quel impact sur les examens, l'évaluation et l'intégrité scientifique ?
- Quelles nouvelles questions de recherche émergent (data mining juridique, analyse d'argumentation, compréhension des normes) ?
- Quel rôle jouent les données d'entraînement, les droits d'auteur et les données ouvertes ?
- Quelles nouvelles compétences et fonctions pour les juristes de demain ?
- Etc.

6. L'AI Act et sa mise en œuvre

- L'adoption du Règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act) constitue une étape majeure de la régulation technologique.
- Comment s'intègre-t-il dans les cadres juridiques nationaux et européens existants ?
- Quelles difficultés pratiques se posent dans l'évaluation des risques, la conformité et la gouvernance ?
- Quels modèles institutionnels – centralisés, fédéraux ou hybrides – pour sa mise en œuvre ?
- Comment concilier innovation, protection des droits fondamentaux et compétitivité ?
- Quelles implications pour les entreprises, autorités et juridictions ?
- Comment cette régulation européenne influence-t-elle les développements internationaux ?
- Etc.

Soumission des contributions

Si vous souhaitez proposer un article, nous vous invitons à nous contacter – de préférence avec un résumé (abstract) décrivant votre sujet.

Nous définirons ensemble les prochaines étapes.

- Délai de remise des articles complets pour la première édition : fin novembre 2025
- Publication des premiers articles : mi-décembre 2025
- Parutions suivantes : tous les 2 à 3 mois (soumissions ultérieures bienvenues)
- Langues : ouvert – *français, allemand, anglais ou italien*
- Évaluation : toutes les contributions sont soumises à une relecture par les pairs (peer review)

À propos de Jusletter IT

Jusletter IT est bien plus qu'une revue : c'est à la fois un archive numérique du savoir et une plateforme communautaire dédiée aux professionnels du droit et des technologies de l'information.

Depuis l'an 2000, elle documente le développement de l'informatique juridique et du LegalTech, favorise le dialogue entre la recherche et la pratique, et accompagne les auteur·rice·s dans leur travail

de publication — bientôt également via LawDocs, un nouvel outil destiné à faciliter la préparation et la diffusion de textes juridiques.

Avec la nouvelle série « Intelligence artificielle (IA) et IA générative (GenAI) en droit », Jusletter IT poursuit cette mission : interdisciplinaire, internationale, multilingue, axée sur la pratique et tournée vers l'avenir.

Contact

Jusletter IT – La revue de droit et technologies de l'information
Publiée par Weblaw AG, Berne, Suisse

Les contributions sont à adresser à : Franz Kummer, kummer@weblaw.ch, 079 290 46 81